



Communiqué de Presse

Lundi 29 avril 2019

Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur : présentation aux élus du dispositif de concertation publique

Pierre DARTOUT, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet des Bouches-du-Rhône et Renaud Muselier, président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ont réuni ce vendredi 26 avril 2019 en préfecture, l'ensemble des élus des Bouches-du-Rhône concernés par le projet de la ligne nouvelle Provence Côte d'Azur (LNPCA) à l'occasion d'une réunion d'information.

Cette réunion a permis de partager avec les élus le dispositif de concertation publique validé lors du comité des financeurs du 1^{er} avril 2019 et de faire un point sur l'avancement des études relatives aux aménagements qui seront soumis à la concertation.

Cette concertation se déroulera de début juin à mi-octobre 2019 et portera sur les aménagements des phases 1 et 2 du projet dont notamment :

- Phase 1 – Aménagement du plateau de la gare Saint-Charles à Marseille, 1^{ère} phase de l'aménagement du pôle d'échange multimodal (PEM) de Saint-Augustin à Nice, aménagement de la gare de la Pauline à l'est de Toulon
- Phase 2 – Gare souterraine de Marseille, 4^{ème} voie partielle dans la vallée de l'Huveaune entre Blancarde et la Penne-sur-Huveaune, aménagement de la ligne classique Cannes – Nice, doublement de la bifurcation de Grasse

Lors de cette réunion, il a été demandé aux équipes de SNCF Réseau de rencontrer prochainement les élus des communes concernés pour aborder, en détail, les résultats des études sur les aménagements des phase 1 et 2.

Contacts Presse

Préfecture de région Provence-Alpes Côte d'Azur : Service de Presse : +33 (0) 4 84 35 41 30 ; pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr

Région Provence-Alpes Côte d'Azur : Service de Presse - 04 91 57 51 64 - servicedepresse@maregionsud.fr

SNCF Réseau - Carole TEISSEDRE : +33 (0) 7 86 11 89 54 ; carole.teissedre@reseau.sncf.fr